

**CGV-011201**

**UNIVERSITÉ DE MONCTON**

155e séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 1er décembre 2001

de 9 h à 16 h 16

Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

**PRÉSENCES**

Jean-Paul Arsenault Extérieur du N.-B. (I.-P.-É.)  
Pauline Banville-Pérusse Nord-Ouest  
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)  
Michèle L. Caron Professeure (Moncton)  
Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)  
Léo Doiron Nord-Est  
Glenda Doucet-Boudreau Atlantique (N.-É.)  
Jean-Guy Finn Extérieur des régions  
Yvon Fontaine, recteur U de M  
Martin La Chapelle Étudiant (Edmundston)  
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes et amis (Moncton)  
Édith Léger Sud-Est  
Alida Léveillé-Brown Nord-Est  
Yves Martin Professeur (Edmundston)  
Raphaël Moore Étudiant (Moncton)  
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)  
Gaston Poitras Extérieur des régions  
Dennis Savoie, président Extérieur des régions

***Invités et invitées***

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton  
Armand Caron, vice-recteur Shippagan  
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M  
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston  
Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG) U de M  
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton  
Truong Vo-Van, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M

**ABSENCES MOTIVÉES :** Jeannot Castonguay, Paul D'Astous, Robert Després, Sabrina Duguay, Gilles J. Godbout, Nicolas Landry, Bélonie Mallet et Yanick Pagé

## **TABLE DES MATIÈRES**

Page

1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7. CORRESPONDANCE	4
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-010922 (ASSEMBLÉE ORDINAIRE)	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	5
9.1 Institutions postsecondaires privées au Nouveau-Brunswick	5
10. PARAMÈTRES DU BUDGET 2002-2003	5
11. NOMINATION D'UN CHANCELIER	6
11A. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-011101 et CEX-011123	7
12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)	7
12.1 CEX-011101	7
12.1.1 (6.2) Protocole de solidarité	7
12.1.2 (9.1) Promotions et permanences d'emploi (UMCM)	8
12.1.3 (9.2) Promotions et permanence d'emploi (UMCS)	10
12.1.4 (9.3) Promotions et permanences d'emploi (UMCE)	10
12.1.5 (11) Politique et règlements en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement sexiste : modifications	11
12.1.6 (12) Réunion régulière du 27 avril 2002	13
12.1.7 (8.1) Comité conjoint de la planification	13
12.2 CEX-011123	13
12.2.1 (2.1) Années sabbatiques (UMCE)	13
12.2.2 (2.2) Années sabbatiques (UMCM)	14
12.2.3 (2.3) Année sabbatique (UMCS)	15
12.2.4 (2.4) Nomination : vice-doyenne de la FESR	15
13. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-011002	15
14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)	15
15. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ORIENTATIONS FUTURES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	16
16. NOMINATIONS	18
16.1 Comité consultatif sur le développement	18
16.2 Comité de placement	18
17. RAPPORT DU COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT	19
18. RAPPORT SUR LE RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS	19
19. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT SAC-011102	20
19.1 Changement de nom de la Faculté de sciences forestières	20
20. RAPPORT DE LA CONSEILLÈRE : HARCÈLEMENT SEXUEL ET	

HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI 20  
21. CENTRE DE CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU POUR L'EST DU  
CANADA : RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 21  
22. RAPPORT DU RECTEUR 21  
23. AFFAIRES NOUVELLES 22  
24. PROCHAINE RÉUNION 22  
25. CLÔTURE 22

## DOCUMENTS 23

Document A : Ordre du jour A(1)  
Document B : Principes directeurs pour la préparation du budget 2002-2003 B(1)  
Document C : Protocole de solidarité (Lettre adressée au Premier ministre) C(1-2)  
Document D : Politique et règlements en matière de harcèlement sexuel et de  
harcèlement sexiste : modifications D(1-22)  
Document E : Procès-verbal CCJ-011002 E(1-4)  
Document F : Nominations F(1-3)  
Document G : Rapport du Comité consultatif sur le développement G(1-5)  
Document H : Rapport sur le recrutement des étudiantes et étudiants H(1-77)  
Document I : Rapports de la conseillère : harcèlement sexuel et harcèlement sexiste I(1-  
26)  
Document J : Rapport annuel : équité en matière d'emploi J(1-13)  
Document K : Centre de Conservation des Sols et de l'Eau pour l'est du Canada : rapport  
du vérificateur K(1-4)  
Document L : Rapport du recteur L(1-7)

### **Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante:  
<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version *complète* ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

## **1. OUVERTURE**

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 155e séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 9 h 5.

## **2. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Le président invite les membres à se recueillir et à penser aux personnes suivantes qui sont décédées récemment : **Délie Gallien Chiasson** est décédée le 25 juillet 2001, elle a reçu un doctorat honorifique de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan en 1996; **Isabelle Cossette** est décédée le 19 septembre 2001 à Cap-de-la-Madeleine, elle était étudiante à la Maîtrise en études françaises; **Agnès Belzile** est décédée le 20 octobre 2001, elle était la mère de Paul D'Astous; **Pierre-Luc Milot** est décédé le 7 novembre 2001, il était étudiant au Campus de Shippagan; et **Roger Hébert** est décédé le 15 novembre 2001, il était un employé au Campus de Moncton.

## **3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le président souhaite la bienvenue à Glenda Doucet-Boudreau de la Nouvelle-Écosse et à Gaston Poitras de St-Jean.

Le président offre, au nom du Conseil, des félicitations à :

- Alida Léveillée-Brown qui se mérite le prix du Droit de la personne décerné par la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick; et
- Robert Després, membre du Conseil et Gilles LeBlanc, membre du Comité sur le développement et propriétaires de la Compagnie Assurance Goguen qui s'est méritée le prix de l'Entreprise de l'année de la Commission économique du Nouveau-Brunswick.

Aussi, il remercie madame Marie-Paule Martin pour son excellent travail dans l'organisation du dîner de Noël.

## **4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

## **5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

## **6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1

- Ajout d'une nouvelle rubrique 11 : *Nomination du chancelier*
- La rubrique 11 devient *Rubrique 11A*

**R : 01-CGV-011201**

Marcel Bujold, appuyé par Jean-Paul Arsenault, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié.* »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

## **7. CORRESPONDANCE**

Aucune.

## **8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-010922 (ASSEMBLÉE ORDINAIRE)**

***R : 02-CGV-011201***

Thérèse Landry-Martin, appuyée par Alida Léveillée-Brown, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-01922 (assemblée ordinaire) soit adopté.* »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

## **9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)**

### ***9.1 Institutions postsecondaires privées au Nouveau-Brunswick***

Le recteur donne suite à un commentaire d'un membre à la dernière réunion à l'effet que le Conseil souhaitait de l'information par rapport aux institutions postsecondaires privées au Nouveau-Brunswick et plus particulièrement à la Landsbridge University. Il explique que la province a sanctionné la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* le 16 juin 2000 et en avril 2001 acceptait les règlements relatifs à cette Loi. La question est à savoir si la corporation Landsbridge University a été enregistrée au Nouveau-Brunswick et autorisée à offrir des grades dits universitaires en vertu de cette Loi. Il mentionne que c'est un dossier très complexe, que le Sénat académique s'est penché sur cette question et l'a mandaté de faire des démarches en collaboration avec les recteurs des autres universités afin d'investiguer davantage quant aux procédures suivies pour créer la Landsbridge University. Les associations des professeurs et professeures font aussi des démarches dans ce sens. Il mentionne que, selon les informations qu'il a obtenues, la Landsbridge University Corporation a été incorporée selon la Loi sur les corporations commerciales au Nouveau-Brunswick et les programmes qu'elle offre auraient été désignés en vertu de la *Loi sur l'attribution des grades universitaires*. Il ajoute que selon les règlements de la Loi, les évaluations de programmes prévues par le règlement doivent être effectuées par la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes ou par tout autre organisme que le Ministère peut approuver. Enfin, il indique que la directrice générale de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes lui a fait savoir que la Commission n'a jamais été consultée dans le cas des programmes offerts par la Landsbridge University.

La représentante des professeures et professeurs du Campus de Moncton signale que l'ABPPUM a l'intention de poursuivre le dossier de même que l'ACPU.

Un autre membre souligne que même avant l'adoption de la Loi, la possibilité existait au Nouveau-Brunswick pour créer des universités privées. Cette nouvelle Loi aurait pour but de mieux encadrer les établissements. Selon lui, si le règlement n'est pas adéquat, il y a lieu de faire les représentations nécessaires auprès du gouvernement pour faire amender le règlement.

## **10. PARAMÈTRES DU BUDGET 2002-2003**

Voir le Document B, p. 1

Le vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines présente les principes directeurs pour l'élaboration du budget 2002-2003 qui sont essentiellement les mêmes que l'année précédente sauf quelques modifications : a) soustraire le principe d'optimisation des ressources humaines puisque celui-ci est intégré dans les pratiques courantes de gestion et b) mise à jour des domaines prioritaires de développement.

En somme, les principes directeurs portent sur trois volets : a) préserver la qualité tout en ayant un budget équilibré tenant compte des surplus/déficits; b) prioriser l'accès aux études universitaires en fixant des droits de scolarité concurrentiels par rapport aux autres universités de la région et cela dans le but d'offrir des services comparables et c) réinvestir dans les domaines prioritaires de développement.

Les membres demandent des précisions suite à la présentation :

- le sens du mot « concurrentiel » dans le recrutement du corps professoral;
- le lien entre l'accessibilité aux études universitaires et l'augmentation des montants accordés aux bourses et aide financière à savoir si le pourcentage d'augmentation à l'aide financière sera égal à celui des droits de scolarité;
- le plan prévu pour enrichir la qualité de la vie étudiante;

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines ainsi que le recteur apportent les clarifications suivantes :

- En ce qui concerne le recrutement du corps professoral, il y a des secteurs où il existe une énorme difficulté à combler les postes et l'Université de Moncton concurrence avec les grandes universités. Il faut se donner les moyens pour attirer les personnes à l'Université de Moncton en leur offrant des conditions de travail qui leur permettront de poursuivre leurs activités de recherche, etc. La situation est tout à fait différente qu'elle l'était autrefois et l'Université doit donc être davantage proactive. Une étude vient d'être complétée dont les résultats permettent d'avoir un portrait complet du corps professoral en ce qui concerne les années de départ en raison de la retraite. Il faut maintenant

développer une politique proactive de recrutement et mettre à la disposition des crédits budgétaires pour la mettre en oeuvre.

- Les décisions ne sont pas prises par rapport aux droits de scolarité et quant aux montants qui seront accordés aux bourses et à l'aide financière, une logique mathématique sera maintenue dans les deux augmentations.
- Les objectifs de la direction adoptés par le Conseil des gouverneurs du 22 septembre 2001 indiquent les moyens visés par l'Université au cours de la prochaine année pour enrichir la qualité de la vie étudiante, par exemple la diversification et l'augmentation des activités para-académiques.

**R : 03-CGV-011201**

Marcel Bujold, appuyé par Rino Castonguay, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les principes directeurs pour la préparation du budget 2002-2003. »*

Vote sur R03 Pour 17 Contre 0 Abstention 1 ADOPTÉE

## **11. NOMINATION DU CHANCELIER**

Le président réitère brièvement la composition du Comité de sélection du chancelier et les démarches qu'il a effectuées depuis sa mise sur pied. En somme, le Conseil avait accepté que le Comité exécutif se transforme en Comité de sélection en y ajoutant l'étudiant à titre de membre avec voix délibérative. Le Comité a tenu plusieurs réunions; il a d'abord défini le profil de la candidate ou du candidat idéal et ensuite a décidé de faire des appels de suggestions. Après avoir étudié les suggestions, le Comité était unanime dans le choix d'une candidature et a mandaté le recteur d'approcher cette personne. Le travail du Comité s'est poursuivi jusqu'à cette semaine. Aujourd'hui, il serait possible de procéder à la nomination, mais il existe des règles de procédures à respecter. Avec le consentement unanime, l'Assemblée peut accepter de recevoir une nomination aujourd'hui ou elle a l'option de demander qu'un avis de motion soit envoyé 15 jours à l'avance et qu'une réunion extraordinaire du Conseil soit convoquée le 19 décembre à 12 h 30 par conférence téléphonique.

À savoir si le Comité soumet un nom ou un choix de noms, le président et le recteur expliquent que c'est un poste honorifique, que personne n'est candidate ou candidat au poste de chancelier, elles sont suggérées par d'autres et qu'après avoir vérifié les pratiques antérieures par rapport à la nomination d'un ou d'un chancelier, il n'y a pas eu d'occasion où un Comité de sélection a suggéré un choix de noms.

D'aucuns soulignent que le Comité de sélection avait avisé en septembre dernier qu'il avait l'intention de faire une recommandation à la réunion d'aujourd'hui.

Le président demande à trois reprises s'il y a des objections à ce que le Comité fasse la recommandation de nommer un chancelier sans avis de motion de 15 jours. Il n'y a aucune objection.

**R : 04-CGV-011201**

Marcel Bujold, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

« *Que l'on respecte le processus établi en mai et que l'on reçoive la proposition du Comité de sélection du chancelier et que l'on procède à sa nomination.* »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

Le président décrit le profil du poste tel que le Comité l'avait défini. Il ajoute que la personne sélectionnée a été approchée et a donné une réponse favorable, conditionnellement à son approbation par le Conseil.

**R : 05-CGV-011201**

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Raphaël Moore, propose :

« *Que le très honorable **Roméo LeBlanc** soit nommé chancelier de l'Université de Moncton pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1er décembre 2001 au 30 novembre 2006.* »

Le vote secret est demandé.

Scrutateur et scrutatrice : Paul-Émile Benoit et Marie-Paule Martin

Vote sur R05 Pour 17 Contre 1 Abstention 0 ADOPTÉE

**11A. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-011101 et CEX-011123**

**R : 06-CGV-011201**

Édith Léger, appuyée par Alida Léveillé-Brown, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux CEX011101 et CEX-011123.* »

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

**12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)**

**12.1 CEX-011101**

### 12.1.1 (6.2) *Protocole de solidarité*

Voir le Document C, p. 1-2

Le recteur indique que la lettre, qu'il a fait parvenir au Premier ministre par rapport à cette question, est en annexe du procès-verbal et souhaite que le contenu reflète les préoccupations des membres du Conseil. Il souligne également que le gouvernement a fait mention dans le dernier discours du trône de son intention de revoir la loi sur les langues officielles.

### 12.1.2 (9.1) *Promotions et permanences d'emploi (UMCM)*

Les propositions qui suivent sont faites en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), des stipulations de l'article 82 des Statuts et règlements et de l'article 25 de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUM et l'Université, et en tenant compte des objectifs visés par ces articles.

#### ***R : 07-CGV-011201***

Michèle L. Caron, appuyée par Yves Martin, propose :

« *Que la permanence d'emploi soit attribuée, à compter du 1er janvier 2002, au professeur Marc-André Villard du Département de biologie.* »

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

#### ***R : 08-CGV-011201***

Yves Martin, appuyé par Michèle L. Caron, propose :

« *Que la permanence d'emploi soit attribuée, à compter du 1er juillet 2002, aux professeures et professeurs suivants :*

*Abdelaziz Naït Ajjou* Département de chimie et biochimie

*Sylvie Berthelot* Département de comptabilité

*Huhua Cao* Département d'histoire et de géographie

*Louis Corriveau* Département d'économie

*Mohamed Farhloul* Département de mathématiques et statistique

*Serge Gauvin* Département de physique et d'astronomie

*Louise Girard* Département de chimie et biochimie

*Gilles Miron* Département de biologie

*Ibrahim Ouattara* Département de philosophie et sciences religieuses (programme de philosophie)

*Jean Saint-Aubin* École de psychologie

*Andréï Zaharia* Département d'art dramatique. »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

**R : 09-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Michèle L. Caron, propose :

« *Que la permanence d'emploi, sans préjudice des clauses contractuelles, soit attribuée, à compter du 1er juillet 2002, aux professeures suivantes :*

*Souad H'Mida Lakhel* Département d'administration

*Hélène Albert* École de travail social. »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

**R : 10-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Michèle L. Caron, propose :

« *Que la promotion au rang d'adjoint soit attribuée, à compter du 1er juillet 2002, au professeur **Matthieu LeBlanc** du Département de traduction et des langues. »*

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

**R : 11-CGV-011201**

Michèle L. Caron, appuyée par Yves Martin, propose :

« *Que la promotion au rang d'agrégé soit attribuée, à compter du 1er janvier 2002, à la professeure et au professeur suivants :*

*Marielle Bossé* École de science infirmière

*Pascal Audet* École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales. »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

**R : 12-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Alida Léveillée-Brown, propose :

« *Que la promotion au rang d'agrégé soit attribuée, à compter du 1er juillet 2002, aux professeures suivantes :*

*Denise Lamontagne* Département de philosophie et de sciences religieuses (programme de sciences religieuses)

*Michèle L. Caron* Faculté de droit

*Anne Paulin* École de kinésiologie et de récréologie. »

Vote sur R12 Pour 16 Contre 0 Abstention 1 ADOPTÉE

Michèle L. Caron demande que son abstention soit notée au procès-verbal.

**R : 13-CGV-011201**

Jean-Paul Arsenault, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

« *Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée, à compter du 1er janvier 2002, à la professeure Teréz Retfalvi de l'École de psychologie.* »

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

**R : 14-CGV-011201**

Michèle L. Caron, appuyée par Yves Martin, propose :

« *Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée, à compter du 1er juillet 2002, à la professeure Linda Lequin du Département d'études françaises, secteur langue.* »

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

**12.1.3 (9.2) Promotion et permanence d'emploi (UMCS)**

Les propositions suivantes sont faites en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), des stipulations de l'article 82 des Statuts et règlements et de l'article 28 de l'Entente collective (1999-2003) entre l'APPUMAS et l'Université, et en tenant compte des objectifs visés par ces articles.

**R : 15-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Alida Léveill -Brown, propose :

« *Que la permanence d'emploi, sans pr judice des clauses contractuelles, soit accord e   compter du 1er juillet 2002,   la professeure **Suzanne Ouellet** du Secteur science infirmi re. »*

Vote sur R15 unanime ADOPT E

**R : 16-CGV-011201**

Yves Martin, appuy  par Mich le L. Caron, propose :

« *Que la promotion au rang d'agr g e soit attribu e,   compter du 1er juillet 2002,   la professeure ** lyse Mayrand** du Secteur sciences. »*

Vote sur R16 unanime ADOPT E

**R : 17-CGV-011201**

Yves Martin, appuy e par Mich le L. Caron, propose :

« *Que la promotion au rang de titulaire soit attribu e,   compter du 1er juillet 2002, au professeur **Nicolas Landry** (Secteur arts et sciences sociales). »*

Vote sur R17 unanime ADOPT E

**12.1.4 (9.3) Promotion et permanence d'emploi (UMCE)**

Les propositions suivantes sont faites en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adopt e par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), des stipulations de l'article 82 des Statuts et r glements et de l'article 32.05 de la Convention collective entre l'ABPPUMCE et l'Universit , et en tenant compte des objectifs vis s par ces articles.

**R : 18-CGV-011201**

Rino Castonguay, appuy  par Yves Martin, propose :

« *Que la promotion au rang d'agr g  soit attribu e,   compter du 1er juillet 2002, aux professeures suivantes :*

**Pierrette Fortin** Secteur sciences humaines

**Blanca Navarro Pardi as** Secteur arts et lettres. »

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

**R : 19-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Pauline Banville-Pérusse, propose :

« *Que la permanence d'emploi soit attribuée, à compter du 1er juillet 2002, à la professeure et au professeur suivants :*

**Rinette Côté** Secteur science infirmière

**Luc Vigneault** Secteur sciences humaines. »

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

**12.1.5 (11) Politique et règlements en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement sexiste : modifications**

Voir le Document D, p. 1-22

**Invitée** : Marie Brunelle, conseillère en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement sexiste

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines explique les démarches suivies en vue de la modification de la politique, incluant une consultation auprès de l'ensemble de la communauté universitaire. Elle mentionne également que les modifications tiennent compte des remarques faites par le juge lors de son jugement suite à un incident survenu au Campus de Moncton et soumis devant les tribunaux. Suite à l'avis d'une conseillère juridique, certaines modifications ont été apportées à la politique et celles-ci sont contenues dans le document. Elle présente ensuite les changements majeurs apportés à la politique.

Les membres demandent des clarifications quant à la portée de la politique modifiée et du nouveau rôle des vice-recteurs des campus.

**R : 20-CGV-011201**

Marcel Bujold, appuyé par Édith Léger, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications apportées à la Politique et règlements en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement sexiste.* »

**Amendement**

**R : 21-CGV-011201**

Michèle L. Caron, appuyé par Yves Martin, propose :

« *Que l'on ajoute au point a) 2.1 ...survenant de façon isolée ou répétitive'; 2.3 ...survenant de façon isolée ou répétitive...'. »*

Cet amendement se justifie par le fait que dans les modifications proposées à la politique, les événements isolés sont précisés seulement dans le cas de harcèlement sexuel résultant du milieu de travail hostile et il faudrait être conséquent dans tous les types de harcèlement qui sont définis dans la politique.

Cet amendement peut créer des problèmes, si accepté, puisque l'on ne connaît pas les conséquences qui seraient occasionnées par ce changement.

Vote sur R21 Pour 13 Contre 1 Abstention 1 ADOPTÉE

***Amendement***

***P : 22-CGV-011201***

Michèle L. Caron, appuyée par Yves Martin, propose :

« *Au point 4, deuxième paragraphe, ajouter ... sur le campus et survenus hors campus dans le cadre d'activités de l'Université de Moncton ou reliés à celles-ci'. »*

Vote sur P22 Pour 5 Contre 9 Abstentions 3 REJETÉE

***Amendement***

***R : 23-CGV-011201***

Michèle L. Caron, appuyée par Martin La Chapelle, propose :

« *Au point 4, premier paragraphe, enlever les mots en permanence'. »*

La difficulté que cela crée en supprimant ces mots réside dans le fait que l'Université fait appel à un grand nombre de sous-traitants, et il devient difficile de maintenir un contrôle sur ces employés.

Vote sur R23 Pour 11 Contre 3 Abstentions 3 ADOPTÉE

***Amendement***

***R : 24-CGV-011201***

Martin La Chapelle, appuyé par Michèle L. Caron, propose :

*« Au point 11.6, premier paragraphe, la deuxième phrase se lira comme suit : Cette liste de personnes pouvant faire partie du Comité d'étude de la plainte est proposée tous les deux ans par les organismes représentant les parties intéressées, c'est-à-dire les associations d'employées et d'employés, l'Université ainsi que des personnes de l'extérieur; et à tous les ans dans le cas des associations d'étudiantes et d'étudiants. »*

Vote sur R24 unanime ADOPTÉE

### ***Amendement***

#### ***P : 25-CGV-011201***

Martin La Chapelle, appuyé par Raphaël Moore, propose :

*« Au point 11.2, premier paragraphe de la page 13, remplacer ...une période de dix (10) jours... ' par ...une période de cinq (5) jours.... »*

La proposition P : 25-CGV-011201 est retirée.

#### ***Vote sur la proposition principale R : 20 telle qu'amendée***

Vote sur R20 Pour 15 Contre 0 Abstentions 2 ADOPTÉE

#### ***12.1.6 (12) Réunion régulière du 27 avril 2002***

La réunion du Conseil des gouverneurs du 27 avril sera passablement chargée puisque deux rubriques majeures sont prévues à l'ordre du jour soit a) le budget 2002-2003 et b) les recommandations face au rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université.

Le Conseil accepte par consensus qu'une réunion extraordinaire soit tenue le 26 avril 2002 de 13 h 30 à 18 h 30 pour étudier les recommandations du rapport du Groupe de travail.

#### ***12.1.7 (8.1) Comité conjoint de la planification***

Un membre s'interroge sur la procédure pour nommer les membres au Comité conjoint de la planification. Selon les Statuts et règlements, ces personnes sont nommées par le Comité exécutif.

Un autre membre souligne qu'il n'y a pas de représentant du Nord-Ouest au Comité conjoint de la planification. Le président indique que les représentantes et représentants du Conseil à ce Comité proviennent de chacune des trois régions, c'est-à-dire Gilles Godbout (Nord-Ouest), Édith Léger (Sud-Est) et Mildred Pinet (Nord-Est). Quant aux autres membres, c'est le Sénat académique qui les nomme. À ceci, le recteur ajoute qu'il a l'intention de demander au Comité conjoint d'inviter les vice-recteurs des campus du

Nord aux réunions où il sera question du rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton.

## 12.2 CEX-011123

### 12.2.1 (2.1) *Années sabbatiques (UMCE)*

La représentante des professeures et professeurs du Campus de Moncton suggère qu'il faudrait employer le terme « sabbatique » plutôt qu'une « année sabbatique » puisque les « années sabbatiques » de type B sont d'une durée de 9 mois.

**Note :** Après vérification, il faut s'en tenir à la terminologie de la présente Convention collective signée entre l'Université et l'ABPPUM et c'est pourquoi les termes « années sabbatiques » demeurent au procès-verbal.

#### **R : 26-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Alida Léveillée-Brown, propose :

*« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV010922), de l'article 17 de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUMCE et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, une année sabbatique de type «A» soit attribuée pour l'année universitaire 2002-2003 (du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003) au professeur **Jacques Martin** du Secteur arts et lettres. »*

Vote sur R26 unanime ADOPTÉE

#### **R : 27-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Rino Castonguay, propose :

*« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV010922), de l'article 17 de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUMCE et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, une année sabbatique de type «B» soit attribuée durant l'année universitaire 2002-2003 (du 1er janvier 2003 au 31 août 2003) à la professeure et au professeur suivants :*

***André Leclerc** du Secteur sciences humaines;*

***France Marquis** du Secteur science infirmière. »*

Vote sur R27 unanime ADOPTÉE

### 12.2.2 (2.2) *Années sabbatiques (UMCM)*

**R : 28-CGV-011201**

Michèle L. Caron, appuyée par Yves Martin, propose :

« *Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV010922), de l'article 27 de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, une année sabbatique de type «A» soit accordée pour l'année universitaire 2002-2003 (du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003) aux professeures et professeurs suivants :*

*Jalal Almhana* du Département d'informatique;

*Ann Beaton* de l'École de psychologie;

*Chedly Belkhodja* du Département de science politique;

*Nancy Lee Black*, de la Faculté d'ingénierie (Secteur génie industriel);

*Michel Cardin* du Département de musique;

*Marie-Andrée Charbonneau* du Département de philosophie et de sciences religieuses

*Andrée Courtemanche* du Département d'histoire et de géographie;

*Paul Delaney* du Département d'anglais;

*Priscille Massé* de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales;

*Nelson Ouellet* du Département d'histoire et de géographie;

*Pierre Ouellette* de l'École de kinésiologie et de récréologie;

*Donald Poirier* de la Faculté de droit;

*Ann Rhéaume* de l'École de science infirmière;

*M.-Réza Sadéghi* de l'École de psychologie;

*Samuel Sami* de la Faculté d'ingénierie (Secteur génie mécanique),

*Johann Vallerand* du Département d'administration;

*Raymond Vienneau* du Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle;

*Marc-André Villard* du Département de biologie. »

Vote sur R28 unanime ADOPTÉE

**R : 29-CGV-011201**

Michèle L. Caron, appuyée par Yves Martin, propose :

« *Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV010922), de l'article 27 de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, une année sabbatique de type «B» soit accordée durant l'année universitaire 2002-2003 (du 1er mai 2002 au 31 décembre 2002) aux professeurs suivants :*

**Jean Morency** du Département d'études françaises;

**Friedemann Sallis** du Département de musique. »

Vote sur R29 unanime ADOPTÉE

**R : 30-CGV-011201**

Michèle L. Caron, appuyée par Yves Martin, propose :

« *Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV010922), de l'article 27 de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, qu'une année sabbatique de type «B» soit accordée durant l'année universitaire 2002-2003 (du 1er janvier 2003 au 31 août 2003) au professeur **Mohamed Farhloul** du Département de mathématiques et statistique. »*

Vote sur R30 unanime ADOPTÉE

12.2.3 (2.3) **Année sabbatique (UMCS)**

**R : 31-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Michèle L. Caron, propose :

« *Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV010922), du paragraphe 34.11 de l'Entente collective (1999-2003) entre l'APPUMAS et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, une année sabbatique de type «A» soit accordée pour l'année universitaire 2002-2003 (du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003) au professeur **Jules de Tibéiro** du Secteur sciences. »*

Vote sur R31 unanime ADOPTÉE

#### 12.2.4 (2.4) *Nomination : vice-doyenne de la FESR*

Les membres, au consensus, accepte une dérogation au règlement 17(1) des Statuts et règlements.

**R : 32-CGV-011201**

Michèle L. Caron, appuyée par Édith Léger, propose :

« *Que Anne Paulin soit nommée au poste de vice-doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche pour un mandat de deux ans et demi, soit du 1er janvier 2002 au 30 juin 2004.* »

Vote sur R32 unanime ADOPTÉE

#### **13. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-011002**

Voir le Document E, p. 1-4

**R : 33-CGV-011201**

Marcel Bujold, appuyé par Yvon Fontaine, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CCJ011002.* »

Vote sur R33 unanime ADOPTÉE

#### **14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)**

Aucune.

#### **15. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ORIENTATIONS FUTURES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

Le recteur présente brièvement le contenu du rapport. Il rappelle que le rapport du Groupe de travail a été rendu public le 20 novembre lors d'une conférence de presse réseau et que le document a aussitôt été rendu disponible dans sa version intégrale dans le site Web de l'Université de Moncton.

La publication de ce rapport représente l'aboutissement d'une démarche qui a commencé il y a un peu plus d'un an. Suite à sa nomination à titre de recteur, il avait lancé l'idée de former un groupe de travail pour consulter la population et les divers intervenants sur les orientations que l'Université devrait se donner à l'aube de ce nouveau millénaire. Le temps était venu de demander à un groupe externe d'examiner la mission de l'Université et de proposer des directions à suivre pour l'avenir. Le moment était propice

d'entreprendre une telle démarche car l'Université doit relever de nouveaux défis et oeuvrer dans un contexte qui a changé au cours des dernières années.

L'idée a été bien accueillie par les membres du Conseil qui ont appuyé cette initiative. Un groupe composé de personnes de l'extérieur, c'est-à-dire n'étant pas à l'emploi de l'Université, a été formé.

Il remercie les personnes qui ont accepté de faire partie de ce Groupe de travail. Elles ont fait un excellent travail et méritent toute notre reconnaissance pour le temps et l'énergie qu'elles ont consacrés à cette tâche.

Il remercie de façon spéciale le juge Guy Richard, ancien juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, qui a accepté la présidence. Il remercie également les autres membres du Groupe de travail :

- M. Rosaire M. Couturier, ancien président, directeur général et directeur exécutif de l'Institut des banquiers canadiens;
- Mme Jean Farrall, directrice du Service de la recherche à l'Université d'Ottawa;
- M. Denis Losier, président-directeur général d'Assomption Vie;
- Mme Simone LeBlanc-Rainville, professeure retraitée et ancienne secrétaire générale de l'Université de Moncton;
- ainsi qu'Éric Forgues, qui a agi à titre de secrétaire exécutif.

Le mandat du Groupe de travail était : a) d'examiner la mission de l'Université de Moncton, b) ainsi que le rôle de ses campus à Edmundston, Moncton et Shippagan, c) et de proposer des grands axes de développement et des orientations stratégiques susceptibles de faire avancer l'institution en la préparant à affronter les défis du 21<sup>e</sup> siècle, d) le Groupe de travail devait aussi formuler un avis à savoir si l'Université doit considérer un changement de nom.

Le Groupe s'est mis à l'oeuvre en janvier 2001 et a tenu des audiences publiques au printemps dans chacune des régions de la province. Quelque 78 mémoires et interventions ont été faites lors de ces audiences. Il remercie tous ceux et celles qui ont pris le temps de préparer des mémoires ou faire des présentations. C'est un signe que la population porte un grand intérêt envers l'Université et nous en sommes reconnaissants.

Le recteur mentionne que le rapport a été déposé le 15 novembre par M. le juge Richard qui lui en a remis une copie en main propre.

Comme réaction initiale, le recteur souligne qu'il s'agit d'un document qui mérite d'être étudié attentivement, car il tient compte des interventions qui ont été faites lors des

audiences et constitue une base solide de discussion quant aux directions stratégiques que devrait prendre notre université au cours des prochaines années.

Selon lui, le Groupe de travail a adopté une approche positive et offre des pistes de réflexion intéressantes, tout en laissant à l'Université une certaine marge de manoeuvre pour définir les orientations qu'elle jugera les plus appropriées.

Il croit que ce rapport préparera la voie à des changements positifs au sein de notre institution qui lui permettront de continuer de jouer un rôle prépondérant au sein de notre société.

Il fait remarquer que le contenu du rapport a reçu un appui sans réserve de la part des cinq membres du Groupe de travail.

À la lecture du rapport, il est possible de déceler que les membres ont été à l'écoute des nombreux groupes et individus qui se sont exprimés lors des audiences publiques et ont cherché à réconcilier les différents points de vue. Chaque volet du mandat est bien documenté et abordé avec le souci de proposer des pistes concrètes pour guider et faire progresser l'Université.

De façon générale, il estime que les principales notions mises de l'avant feront avancer le débat autour des principaux enjeux. À titre d'exemple, la vocation généraliste de l'Université n'est pas remise en question, mais on insiste sur la nécessité de resserrer le nombre de programmes offerts et de focaliser davantage nos activités futures d'enseignement et de recherche autour de certains axes.

Il ajoute que le groupe identifie quatre secteurs d'activité à privilégier : a) les études de premier cycle; b) la formation en santé; c) la formation continue; et d) les études acadiennes. De plus, le Groupe invite l'Université à définir un certain nombre de créneaux de recherche.

Le rapport fournit aussi une analyse qui fera avancer le débat autour de la nécessité d'entreprendre une réforme des programmes de premier cycle dans le but d'offrir une formation universitaire davantage axée sur le concept de formation générale et multidisciplinaire.

En ce qui a trait à la mission de l'Université, le Groupe de travail nous invite à la clarifier pour la rendre plus conforme à la réalité et à la faire connaître davantage afin qu'elle guide toutes nos activités. Le rapport suggère de tenir compte des éléments suivants : l'accessibilité, la qualité de la formation et sa comparabilité avec celle qu'offrent d'autres institutions, les grands domaines de formation et de recherche, et la vocation particulière de chaque campus.

Pour ce qui est du rôle des campus, le Groupe de travail nous invite à définir les orientations spécifiques des campus d'Edmundston et de Shippagan, en fonction des particularités socio-économiques des régions.

Pour le Campus de Moncton, on réitère son rôle comme campus principal de l'Université, avec une vocation généraliste. Le rapport fait ressortir le besoin de renforcer la notion d'université réseau et fait appel à une solidarité et une plus grande complémentarité entre les constituantes.

Enfin, au sujet de la question du nom de l'Université, le recteur mentionne que le Groupe de travail a tenu compte des opinions exprimées de part et d'autre et en est arrivé à la conclusion qu'un changement de nom n'est ni nécessaire, ni souhaitable à ce moment-ci. Par contre, il invite l'Université à revoir l'affichage de façon à mieux refléter l'identité propre de chacune des constituantes.

### ***Calendrier***

Le recteur signale qu'un calendrier a été préparé et fait état des diverses étapes qui seront suivies. Dans le cadre du processus de prise de décision, les membres de la communauté universitaire sont invités à faire connaître leurs commentaires d'ici le 15 février, avant que les instances supérieures ne se prononcent formellement sur le rapport.

Les 48 recommandations du rapport seront donc étudiées attentivement au cours des prochains mois par le Sénat académique et par le Conseil des gouverneurs. Des réunions extraordinaires ont été prévues au niveau du Comité conjoint de la planification, du Sénat académique et du Comité exécutif. L'Université aura l'occasion d'examiner les implications de la mise en oeuvre des recommandations et des suites à donner. L'objectif est de faire en sorte que toutes les décisions de fond soient prises à la fin juin.

### ***R : 34-CGV-011201***

Jean-Paul Arsenault, appuyé par Martin La Chapelle, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs se transforme en comité plénier. »*

Vote sur R34 unanime ADOPTÉE

Il est 14 h 55.

### ***R : 35-CGV-011201***

Alida Léveillée-Brown, appuyée par Édith Léger, propose :

*« Que l'on revienne en assemblée régulière. »*

Vote sur R35 unanime ADOPTÉE

Il est 15 h 35.

### ***R : 36-CGV-011201***

Léo Doiron, appuyé par Michèle L. Caron, propose :

« *Qu'une réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs ait lieu avant le 15 février 2002 afin d'étudier le rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton.* »

Vote sur R36 unanime ADOPTÉE

## **16. NOMINATIONS**

Voir le Document F, p. 1-3

### **16.1 Comité consultatif sur le développement**

**R : 37-CGV-011201**

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Raphaël Moore, propose :

« *Que **Paul D'Astous** soit nommé au Comité consultatif sur le développement sujet à son acceptation.* »

Vote sur R37 unanime ADOPTÉE

### **16.2 Comité de placement**

**R : 38-CGV-011201**

Thérèse Landry-Martin, appuyée par Alida Léveillé-Brown, propose :

« *Que **Yanick Pagé, Paul Bérubé, Marcel Bujold et Aldoria Cormier** soient nommés au Comité de placement; le Conseil des gouverneurs demande au Comité de donner des mandats à ces membres afin qu'ils ne terminent pas tous en même temps et de faire rapport au Conseil.* »

Vote sur R38 unanime ADOPTÉE

## **17. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT**

Voir le Document G, p. 1-5

Invitée : Linda Schofield, directrice générale des Relations universitaires

Le président du Comité consultatif sur le développement, monsieur Bernard Cyr a demandé à madame Schofield de présenter le rapport puisqu'il lui était impossible de participer à la réunion du Conseil. Madame Schofield indique que le rapport couvre la période du 1er mai 2001 au 31 octobre 2001 et que jusqu'à ce jour 87 % des engagements

faits dans le cadre de la Campagne Impact ont été versés. De plus, au cours de la dernière année, l'Université a reçu de nouveaux dons totalisant 265 275 \$. Elle résume par la suite les activités de l'année. Enfin, elle ajoute que l'Université se prépare en vue d'une prochaine campagne et présente à cet effet le calendrier préliminaire de la prochaine campagne majeure de financement.

**R : 39-CGV-011201**

Marcel Bujold, appuyé par Yves Martin, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport du Comité consultatif sur le développement. »*

Vote sur R39 unanime ADOPTÉE

## **18. RAPPORT SUR LE RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

Voir le Document H, p. 1-77

Invitée : Linda Schofield, directrice générale des Relations universitaires

Madame Schofield, responsable du recrutement présente le plan. Il contient les stratégies de recrutement pour les différentes catégories d'étudiantes et d'étudiants : le premier cycle, l'international, les cycles supérieurs et le temps partiel. Elle fait aussi circuler des exemples d'outils de recrutement, incluant le Guide pour les parents.

Plusieurs membres félicitent l'Université pour la qualité du rapport qui est bien documenté et font les suggestions suivantes :

- distribuer le Guide des parents non seulement aux élèves de la 12e année, mais aussi à ceux et celles qui sont en 11e année;
- accentuer les efforts en Nouvelle-Écosse pour non seulement promouvoir l'Université, mais aussi faire valoir l'importance de continuer ses études dans un milieu francophone et en français;
- multiplier les efforts pour attirer un plus grand nombre de francophones en provenance de l'Île-du-Prince-Édouard;
- les professeures et professeurs ont des préoccupations à l'égard du nombre d'étudiantes et d'étudiants anglophones qui pourraient s'inscrire; cela risque de changer le visage de l'Université. Aussi, certains professeurs ou professeures sont de l'avis que le recrutement pour les cycles supérieurs devrait se faire auprès d'une clientèle autre que les étudiantes et étudiants inscrits à l'Université de Moncton.

À ces derniers commentaires, le recteur fait les remarques suivantes : a) l'Université est sensible à la question linguistique et au nombre de personnes anglophones admises annuellement, environ 12 sur un total d'environ 1000 nouvelles admissions; le danger de perdre le caractère francophone est limité et de plus, ces personnes suivent le programme pont, donc à la fin de cette formation, elles sont au même niveau que les francophones; b) les étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université de Moncton qui s'inscrivent à des programmes de cycles supérieurs ont tendance à choisir des disciplines différentes de celle de leur formation initiale.

**R : 40-CGV-011201**

Thérèse Landry-Martin, appuyée par Édith Léger, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport sur le recrutement des étudiantes et étudiants. »*

Vote sur R40 unanime ADOPTÉE

Le président remercie Madame Schofield.

## **19. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT SAC-011102**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rapporte que le Sénat s'est penché sur plusieurs dossiers mais que deux ont un intérêt particulier pour le Conseil. Le premier est celui de l'Éducation permanente, c'est-à-dire que le Sénat poursuit son travail sur la réforme de ce secteur; il a accepté la composition du nouveau Conseil et a demandé qu'un document cadre soit préparé pour la réunion du Sénat académique de mai 2002. Le deuxième dossier est celui de la Faculté de sciences forestières qui demande un changement de nom.

### **19.1 *Changement de nom de la Faculté de sciences forestières***

**R : 41-CGV-011201**

Yves Martin, appuyé par Jean-Paul Arsenault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte que le nom de la Faculté de sciences forestières soit changé à **Faculté de foresterie.** »*

Vote sur R41 unanime ADOPTÉE

## **20. RAPPORTS DE LA CONSEILLÈRE : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI**

Voir le Document I, p. 1-26 et le Document J, p. 1-13

Invitée : Marie Brunelle

***Rapport des activités réalisées dans le dossier du harcèlement sexuel et harcèlement sexiste dans les trois campus de l'Université de Moncton pendant l'année 2000-2001***

La conseillère, avant de présenter le contenu de son rapport, explique brièvement son rôle. Elle donne ensuite un résumé des activités au cours de l'année.

Le représentant des étudiantes et étudiants du Campus d'Edmundston indique qu'il serait souhaitable que les rencontres de sensibilisation à la politique effectuées dans les classes de premières années au Campus de Moncton puissent avoir lieu aussi dans les deux autres campus.

Un autre membre demande s'il y a des démarches particulières auprès des étudiantes et étudiants internationaux pour les sensibiliser aux différences culturelles. La conseillère mentionne qu'elle est invitée dans le cadre des journées d'accueil pour ce groupe d'étudiantes et étudiants; de plus, plusieurs s'y retrouvent lorsqu'elle fait ses présentations dans les classes de première année.

***Équité en matière d'emploi***

Le rapport présente le bilan des trois dernières années, ainsi que celui des douze derniers mois. Il offre des données statistiques quant au degré d'atteinte des objectifs relativement aux postes annoncés ciblés durant les 12 derniers mois ainsi que durant la période de trois ans d'application du plan triennal (1998-2001). Il présente aussi le taux de représentation des groupes désignés.

La responsable du dossier donne par la suite des précisions quant au processus suivi à partir du moment où un poste est ciblé. Elle ajoute que le Comité d'équité n'a pas comme rôle d'accepter ou de refuser des candidatures mais fait des suggestions ou donne des avis aux différents comités de sélection.

Le président remercie madame Brunelle.

**21. CENTRE DE CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU POUR L'EST DU CANADA : RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Voir le Document K, p. 1-4

Le vice-recteur du Campus d'Edmundston explique les objectifs du Centre.

***R : 42-CGV-011201***

Édith Léger, appuyée par Rino Castonguay, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accepte le rapport du vérificateur.* »

Vote sur R42 unanime ADOPTÉE

## **22. RAPPORT DU RECTEUR**

Voir le Document L, p. 1-7

Selon le recteur, le rapport qu'il soumet est lié aux objectifs de l'équipe de direction et adoptés à la dernière réunion du Conseil. Le travail accompli depuis la dernière réunion se résume autour des thèmes suivants :

- La mission de l'Université et le rôle des trois campus : le Groupe de travail a remis son rapport et un échéancier a été préparé afin d'assurer le suivi approprié.
- Le financement : l'Université a participé à un comité chargé d'étudier la formule de financement de la CESPMS et à un autre qui se penche sur le financement pour les entretiens différés. Aussi, un mandat de vérification a été donné pour étudier le fonctionnement de l'aréna J.-Louis Lévesque.
- L'environnement démographique et la mobilité étudiante : un plan de recrutement a été complété; l'Université a participé à un comité provincial sur la valorisation des études universitaires coprésidé par le recteur et le sous-ministre de l'Éducation. Le rapport a été rendu public en septembre dernier.
- La concurrence nationale : l'étude du profil du corps professoral est terminée; le comité bipartite sur la parité salariale a été formé et le travail est en cours.
- Les ressources dans le secteur académique : le travail sur l'étude des tronc communs et la banque de cours se poursuit et la réforme de l'Éducation permanente prend forme. L'Université a obtenu une chaire de recherche du Canada dans le domaine de l'analyse littéraire interculturelle en plus des autres activités pour promouvoir la recherche.
- Les liens avec la communauté : plusieurs activités ont eu lieu.

***R : 43-CGV-011201***

Raphaël Moore, appuyé par Alida Léveillée-Brown, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport du recteur.* »

Vote sur R43 unanime ADOPTÉE

## **23. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

## **24. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 27 avril 2002 à Moncton. Une réunion extraordinaire aura lieu le 26 avril à 13 h 30 et une autre réunion extraordinaire aura lieu avant le 15 février 2002.

## **25. CLÔTURE**

Le président transmet ses meilleurs voeux pour Noël et la nouvelle année.

La séance est levée à 16 h 16.

Contresigné le \_\_\_\_\_

Dennis Savoie, président \_\_\_\_\_

Colette Landry Martin, secrétaire générale \_\_\_\_\_